



MUNICIPALITE

**Programme de législature
2011-2016**

Rolle, le 10 février 2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a le plaisir de vous remettre, pour la 2^{ème} législature consécutive, son programme pour les 5 années sous revue, soit du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016.

1. PREAMBULE

En partie fondé sur le programme de la précédente législature, que le bilan du 9 juin 2011 a passé en revue, ce nouveau « fil rouge quinquennal » brosse les grandes intentions de la Municipalité jusqu'en 2016. La déclinaison des 12 chapitres qui suivent sont autant de thèmes importants pour la population de Rolle, dans ses attentes et besoins quotidiens, que pour ses autorités qui devront consentir, et qui ont déjà consenti depuis le 1^{er} juillet 2011, à des investissements financiers conséquents pour l'avenir de la « Perle du Léman ». Le programme de législature s'appuie en effet sur une planification financière éprouvée, sur une volonté politique de concrétiser des projets au sens large du terme par des dépenses de fonctionnement (budget annuel) et d'investissement.

Les plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements (Préavis 2011-2016 / N° 18) votés par le Conseil communal le 13 décembre 2011, à hauteur respectivement de Fr. 60'000'000.— et de Fr. 8'000'000.—, fixent le cadre financier de l'action municipale durant la législature 2011-2016, en liaison directe avec le plan des investissements prévus pour cette période. Le budget 2012 en précise les contours financiers à court terme. Les budgets qui en découleront seront par conséquent adaptés à la politique mise en place pour les 4 années suivantes.

En résumé, il s'agira autant d'harmoniser la gestion communale au sens large du terme (faire de la politique en fonction de ses moyens) que de coordonner l'ensemble des travaux, importants, qui s'annoncent encore jusqu'en 2016 par des mesures organisationnelles efficaces.

Au programme :

1. Environnement et développement durable
2. Aménagement du territoire
3. Infrastructures et travaux
4. Mobilité, transports individuels et collectifs
5. Sécurité et propreté
6. Préservation, gestion du patrimoine et des bâtiments
7. Communication, relations publiques
8. Administration communale, politique du personnel
9. Développement des infrastructures sociales, scolaires et parascolaires
10. Encouragement à la culture et aux sports
11. Développement économique et politique fiscale
12. Politique régionale et tourisme.

Il convient encore de préciser que si ce programme représente bien un engagement formel et public à l'égard du Conseil communal et de la population, sa forme ne découle d'aucune base légale. Il se compose d'intentions clairement exprimées par des objectifs concis donnant autant que faire se peut une vision de la Municipalité sur le devenir de Rolle. Ce programme ne saurait dès lors préjuger de décisions futures liées à la conjoncture par exemple, reportant ou modifiant certaines des priorités décidées dans les premiers mois de la législature.

Comme le relève le bilan du 1^{er} programme, qui s'est achevé le 30 juin 2011, Rolle a connu un développement extraordinaire depuis la vente par la Commune, en automne 2006, de la parcelle de « La Pièce », sur laquelle se sont implantés nombre de sociétés et de sièges européens (A-One Business Center). La population a augmenté rapidement, passant de quelque 4300 à presque 6000 habitants aujourd'hui, en l'espace de 4 ans. Et plus de 1500 nouveaux postes de travail ont été créés dans la foulée. De nombreux projets ont vu le jour, comme la crèche-garderie La Girolle, le skatepark, la nouvelle déchetterie, un bloc sanitaire flambant neuf au camping, la pose d'écopoints, ou la mise en service du Green Bus Rolle ; alors que d'autres restent encore à réaliser, dont notamment : la réfection de la Grand-Rue, Rodéo II, une nouvelle caserne pour les pompiers, l'extension du collège du Martinet et l'offre parascolaire. Parmi bien d'autres.

La « suite des opérations », inspirée donc des mesures initiées quelques années plus tôt, à concrétiser et à harmoniser aussi en fonction d'objectifs nouveaux dictés par une population en perpétuelle évolution, fera l'objet d'une communication régulière de la Municipalité. Elle souhaite en effet renforcer sa politique en matière d'information avec les Rolloises et les Rollois, mais aussi avec les autorités des communes avoisinantes. Si Rolle n'est plus un chef lieu de district, elle n'en demeure pas moins un pôle régional important de La Côte, à l'image de Nyon et de Gland.

2.	PRIORITES DE LA VILLE DE ROLLE
-----------	---------------------------------------

Chapitre 1 – Environnement et développement durable

- 1.1 Développer et appliquer un concept énergétique pour la Commune, inexistant à ce jour
- 1.2 Engager un responsable communal « énergie » dans cette perspective
- 1.3 Diminuer l'usage des ressources fossiles dans les bâtiments communaux
- 1.4 Poursuivre le renouvellement des installations d'éclairage public (Plan lumière) en vue d'économies d'énergie.

Chapitre 2 – Aménagement du territoire

- 2.1 Définir et faire adopter le développement stratégique de la Commune à l'objectif 2030
- 2.2 Remettre à jour le plan général d'affectation (PGA)
- 2.3 Favoriser la communication et stimuler la collaboration intercommunale pour porter des projets régionaux
- 2.4 Définir une nouvelle zone d'artisanat
- 2.5 Favoriser la création d'un hôtel sur territoire communal
- 2.6 Réaliser une caserne de pompiers (SDIS de l'Etraz) à Rolle
- 2.7 Favoriser la mixité du logement dans les nouveaux plans de quartier
- 2.8 Réviser les règlements des polices de construction
- 2.9 Etudier l'aménagement de la plage et du camping des Vernes.

Chapitre 3 – Infrastructures et travaux

- 3.1 Concrétiser le projet du « Super SIDERE » en qualité de chef de file régional
- 3.2 Achever l'assainissement des collecteurs en appliquant la mise en séparatif des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU)
- 3.3 Etablir un partenariat de fourniture de gaz avec les Services industriels de Lausanne
- 3.4 Réaliser la rénovation de la Grand-Rue
- 3.5 Implanter des points de récupération de déchets ménagers par des containers enterrés
- 3.6 Mettre en place un règlement communal sur les déchets
- 3.7 Poursuivre les travaux d'aménagement routiers en cours (giratoires notamment).

Chapitre 4 – Mobilité, transports individuels et collectifs

- 4.1 Réaliser la route de desserte des quartiers de l'Ouest rollois (RODEO II)
- 4.2 Engager les réflexions visant à élargir le passage sous-voie de la route de Gilly
- 4.3 Saisir l'opportunité de l'élargissement des quais CFF pour élargir le passage sous-voie de la route de la Vallée
- 4.4 Créer des parkings souterrains pour libérer de l'espace en surface à l'Ouest, à l'Est et au centre-ville
- 4.5 Poursuivre l'intégration d'un concept de transport régional
- 4.6 Introduire le concept « velopass » à Rolle (réseau suisse de vélos en libre service)
- 4.7 Introduire la mobilité douce dans chaque nouveau plan de quartier.

Chapitre 5 – Sécurité et propreté

- 5.1 Renforcer les effectifs et les compétences de la Police administrative, en lien avec la réforme policière vaudoise
- 5.3 Organiser une collaboration optimale entre partenaires de la sécurité publique
- 5.4 Etudier un concept de caméras (vidéo) de sécurité
- 5.5 Favoriser la prévention et les mesures éducatives pour améliorer la propreté et la lutte contre les incivilités.

Chapitre 6 – Préservation, gestion du patrimoine et des bâtiments

- 6.1 Réaliser le bâtiment « D » du collège du Martinet
- 6.2 Réaliser la nouvelle crèche-garderie La Barcarolle II
- 6.3 Etudier le projet de rénovation du collège des Buttes I
- 6.4 Etablir un plan directeur des travaux du Château
- 6.5 Réaliser la rénovation et l'agrandissement du Port Ouest
- 6.6 Etudier la réaffectation des bâtiments de la voirie
- 6.7 Optimiser et réaffecter l'utilisation des bâtiments communaux
- 6.8 Rénover le bâtiment de la future ex-cure de Rolle.

Chapitre 7 – Communication, relations publiques

- 7.1 Créer un concept et une stratégie de communication à l'interne comme à l'externe (en collaboration avec un bureau spécialisé), pour améliorer :
 - a. la communication avec le personnel communal
 - b. les informations à la population
- 7.2 Favoriser les échanges avec les entreprises, commerces et sociétés implantés à Rolle
- 7.3 Développer les « points presse » et les relations avec les médias.

Chapitre 8 – Administration communale, politique du personnel

- 8.1 Poursuivre la mise en place et l'utilisation des procédures et processus de l'administration communale (dont le courrier et l'archivage)
- 8.2 Améliorer le flux de diffusion des documents
- 8.3 Introduire un système de gestion électronique des documents (GED)
- 8.4 Etudier la mise en œuvre d'une politique de gestion des projets.

Chapitre 9 – Développement des infrastructures sociales, scolaires et parascolaires

- 9.1 Poursuivre la collaboration intercommunale (ARAS, ARAERE, ASPAIRE, CMS, etc.)
- 9.2 Développer la vie associative, répondre aux besoins culturels et sportifs de la population
- 9.3 Poursuivre le développement de l'offre en matière d'accueil socio-éducatif (Sésame)
- 9.4 Soutenir les projets d'intégration des étrangers (COCISE)
- 9.5 Favoriser la création de logements d'utilité publique (projet au Maupas)
- 9.6 Relocaliser le Centre médico-social de Rolle
- 9.7 Poursuivre la politique locale en faveur des aînés (EMS et logements protégés).

Chapitre 10 – Encouragement à la culture et aux sports

- 10.1 Contribuer au développement de l'offre en faveur des jeunes
- 10.2 Encourager et mettre en valeur les projets culturels et sportifs
- 10.3 Créer un événement culturel en 2013 (spectacle *Robin des Bois 2013*)

- 10.4 Préparer les festivités du 750^{ème} anniversaire du Château en 2016
- 10.5 Etudier la création d'une fondation pour le patrimoine de Rolle
- 10.6 Imaginer une nouvelle affectation du Château
- 10.7 Mettre en place un concept sportif communal et régional
- 10.8 Favoriser le partenariat avec la région dans le domaine des affaires culturelles

Chapitre 11 – Développement économique et politique fiscale

- 11.1 Poursuivre une gestion rigoureuse des deniers publics
- 11.2 Veiller à l'équilibre des investissements financiers
- 11.3 Maintenir les activités du secteur secondaire en territoire rollois et en partenariat inter-communal.
- 11.4 Favoriser le commerce local.

Chapitre 12 – Politique régionale et tourisme

- 12.1 Développer la collaboration intercommunale et soutenir les projets s'inscrivant dans un cadre de régionalisation (communes de la couronne rolloise)
- 12.2 Mettre en place une politique et une stratégie régionale au travers de collaborations étroites dans le cadre du district.
- 12.3 Organiser et développer l'Office du tourisme
- 12.4 Favoriser l'intégration de la politique touristique rolloise dans celle, régionale, du district.

3. CONCLUSION

La planification financière brosse le tableau exhaustif – connu à ce jour – des investissements à consentir. Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité précise toutefois encore son intention de concrétiser, en 1^{ère} priorité, les objets suivants :

- Une nouvelle caserne, à Rolle, pour le SDIS de l'Etraz
- La crèche-garderie La Barcarolle II
- L'extension du collège du Martinet (bâtiment D)
- La réfection de la Grand-Rue
- La rénovation et l'agrandissement du Port Ouest

pour ne citer que ceux-ci, des objets qui bien entendu feront l'objet de préavis municipaux en bonne et due forme.

* * * * *

Ce document, établi à l'intention de la population et du Conseil communal de Rolle, fera l'objet d'une conférence de presse pour la séance du 6 mars 2012. Il sera également disponible sur le site internet (www.rolle.ch).

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 14 février 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

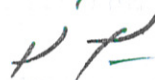
Le Syndic



Jean-Noël Goël



Le Secrétaire



Pascal Petter